

SOUSSION ÉLECTRONIQUE DES DEMANDES DE RÈGLEMENT À L'EMPIRE VIE



Un service en ligne simple et sécuritaire

Dix excellentes raisons d'adhérer à la soumission électronique des demandes de règlement :

Pour les employeurs :

1. bonifier votre régime d'assurance collective et augmenter l'engagement de vos employés;
2. démontrer que vous êtes un employeur avant-gardiste qui se soucie des garanties offertes aux employés et de l'environnement;
3. gagner du temps grâce à notre service intelligent qui répond aux questions des employés en cours de processus pour que vous n'ayez pas à le faire;
4. promouvoir une meilleure conformité aux règles de coordination des garanties; réaliser des économies potentielles pour votre régime;
5. bénéficier de nos contrôles de vérification qui offrent une excellente protection contre les activités inappropriées entourant les demandes de règlement.

Pour les employés :

1. commodité : possibilité de soumettre des demandes de règlement de n'importe où et en tout temps;
2. paiement plus rapide et décision en ligne immédiate : nous déposons les sommes dans le compte bancaire des employés généralement dans les 24 heures;
3. coordination des garanties et remboursement plus rapides au titre d'un régime du conjoint; nous envoyons une explication des garanties aux employés par courriel dans les 24 heures;
4. différentes manières de soumettre les reçus, s'il y a lieu : par courriel, téléversement, télécopie, photo ou par la poste; les employés peuvent donc répondre rapidement selon la méthode qu'ils préfèrent;
5. plus de temps libre : les employés doivent conserver leurs reçus durant un an, mais n'ont pas à les soumettre, sauf si nous le leur demandons; aucun timbre, aucune visite au bureau de poste, aucun temps d'attente.

Soumission électronique des demandes de règlement : une solution qui vous offre plus de choix, de commodité et de contrôle

Pour en savoir plus sur la soumission électronique des demandes de règlement, veuillez communiquer avec votre conseiller en assurance collective ou un membre de votre équipe de gestion des comptes de L'Empire Vie.

L'information contenue dans ce document est fournie à titre d'information générale seulement et ne peut être considérée comme constituant des conseils. Veuillez discuter avec votre conseiller en assurance collective ou votre directeur de comptes de L'Empire Vie pour en savoir plus.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Placements • Assurance • Solutions d'assurance collective
www.empire.ca info@empire.ca

G-0399-FR-06/16

